

Rapport relatif à l'organisation des stages des étudiants de deuxième cycle de médecine dans les établissements de santé - Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) et l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) - Aout 2016

Une mission portant sur l'évaluation des stages hospitaliers des étudiants en deuxième cycle de médecine a été inscrite au programme d'activité des deux inspections générales : l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) et l'inspection générale des affaires sociales (IGAS).

Cette mission répond, d'une part, à une préoccupation exprimée par l'association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF) , d'autre part, à un besoin d'évaluation de la mise en œuvre des nouvelles modalités de stages en établissements de santé.

Ce rapport se décompose en quatre parties :

- La réforme du deuxième cycle des études de médecine : un contexte particulier et des objectifs ambitieux
- Un degré de maturité insuffisant dans le déploiement de la réforme par l'université et l'hôpital
- L'impact de la réforme en termes d'adaptation aux modes de gestion au sein des établissements publics de santé
- Les évolutions structurantes en cours et à envisager